



République Française  
Département INDRE ET LOIRE  
**Commune St Nicolas des Motets**

## Compte rendu de séance Extraordinaire

Séance du 7 Septembre 2024

L' an 2024 et le 7 Septembre à 11 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la mairie sous la présidence de Madame Le Maire, Béatrice VERWAERDE.

**Présents** : Mme VERWAERDE Béatrice, Maire, Mme DONNART Agnès, MM : CLEMENT Thierry, GUERIN Jean-Marc, POUTEAU Benoit

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HUGUET Élodie à Mme DONNART Agnès, MM : LEGENDRE Yann à M. GUERIN Jean-Marc, RAPHY Philippe à M. CLEMENT Thierry

**Date de la convocation** : 05/09/2024

**Date d'affichage** : 07/09/2024 (**Conseil extraordinaire**)

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

**Décision modificative n°1 au budget de la commune**

\*\*\*\*\*

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

En vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné Agnès DONNART pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### **Décision modificative n°1 au budget de la commune**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes au budget de la commune.

#### **Section de fonctionnement :**

##### **Dépenses**

Chapitre 011 Charges à caractères générales

Article 615221 Entretien et réparations sur batiments publics: diminution de 10 000.00 €

Chapitre 065 Autres charges de gestion courante

Article 65568 Autres contributions: augmentation de 10 000.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTTE les modifications mentionnées ci-dessus au budget de la commune

Séance levée à 11h15

En mairie, le 09/09/2024

La Secrétaire de séance  
Agnès DONNART



Madame le maire  
Béatrice VERWAERDE

